

Dossier d'Enregistrement Au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Construction d'une nouvelle blanchisserie



Pièce Jointe n° 8 (parties 6 et 7 du CERFA n° 15679*04)

Incidences notables sur l'environnement

GIBA
27, route de Bouchemaine
49 130 SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE

Mars 2024

Sensibilité environnementale en fonction de la localisation de votre projet (partie n° 6 du CERFA n° 15679*04)

Ces informations sont demandées en application de l'article R. 512-46-3 du code de l'environnement.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Si oui, lequel et à quelle distance ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		Inclus dans la ZNIEFF de type 2 : Vallée de la Loire au bec de Vienne à 200 m environ : ZNIEFF de type 1 : lit mineur berges et îles de Loire entre les Ponts de Cé et Mauves-sur-Loire
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		Le département de la Maine-et-Loire dispose d'un plan de prévention du bruit dans l'environnement. La 3 ^{ème} échéance de ce plan (2018-2023) a été approuvée par arrêté le 10 octobre 2019.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	X		La blanchisserie se situe dans la zone Patrimoine mondial de l'Unesco : Val de Loire entre Sully sur Loire et Chalonnes
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		Un PPRNPI est existant sur la commune de Sainte Gemmes sur Loire, il s'agit du PPRNPI Val de Louet et confluence de Maine et de la Loire. Le site jouxte la zone de ce PPRNPI, mais est en dehors de ce périmètre
Dans un site ou sur des sols pollués ? [Site répertorié dans l'inventaire BASOL]		X	
Dans une zone de répartition des eaux ? [R.211-71 du code de l'environnement]		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	Le site inscrit le plus proche se situe à plus de 2 km : Ref n° 495138 Rives et confluences de la Maine et de la Loire

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Si oui, lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		A environ 200m de la zone FR5212002 - Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé. Cependant la blanchisserie était déjà installée et les nuisances n'évolueront pas (voir aussi pièce 10)
D'un site classé ?	X		Le terrain de la blanchisserie est proche de la bordure du site classé FR5212002 - Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé. Cependant la blanchisserie était déjà installée sur cette zone et les nuisances n'évolueront pas.

Effets notables que le projet, y compris les éventuels travaux de démolition, est susceptible d'avoir sur l'environnement et la santé humaine (partie n°7 du CERFA n° 15679*04)

Ces informations sont demandées en application de l'article R. 512-46-3 du code de l'environnement

Incidence potentielle de l'installation		Oui	Non	NC	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet (appréciation sommaire de l'incidence potentielle)
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements en eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X			L'alimentation en eau s'effectue à partir du réseau d'eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X		
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		X		
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X		
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		X		Une évaluation des incidences Natura 2000 avait été fournie au sein du dossier d'enregistrement du SIBA en 2013. Les nuisances potentielles n'évolueront pas, toutefois un développement est proposé en pièce 10.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 6 du présent formulaire ?		X		
	Engendre-t-il la Consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X		
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X		Non, toutefois il convient de signaler des canalisations de transports de gaz naturel fixes et protégées mais à un plus d'1km du site
	Est-il concerné par des risques naturels ?	X			Séisme : faible. Retrait gonflement argiles : modéré. Mouvement de terrain et inondation : existant. Radon : important
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		X		

Incidence potentielle de l'installation		Oui	Non	NC	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet (appréciation sommaire de l'incidence potentielle)
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	X			Compte tenu de l'optimisation de l'organisation, la fréquence des tournées restera sensiblement la même
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X			L'activité de blanchisserie produit peu d'émissions sonores. De plus le projet prend en compte les nuisances sonores potentielles (orientation de la blanchisserie éloignant les équipements et les process les plus bruyants des habitations proches, voir pièce 2 bis) Des mesures de niveau sonore seront été réalisées dans le respect des prescriptions réglementaires.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X		
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X		
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X			Les rejets dans l'air sont limités (voir pièces n° 2 et 2bis)
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X			Uniquement des effluents (voir ci-dessous)
	Engendre t-il des effluents ?	X			Les effluents sont composés par les eaux de lavage et sont rejetés dans le réseau d'assainissement collectif (voir description en pièce 2 bis)
Déchets	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X			S'agissant d'une activité de services la quantité de déchets est limitée (voir détail en pièce 2 bis)

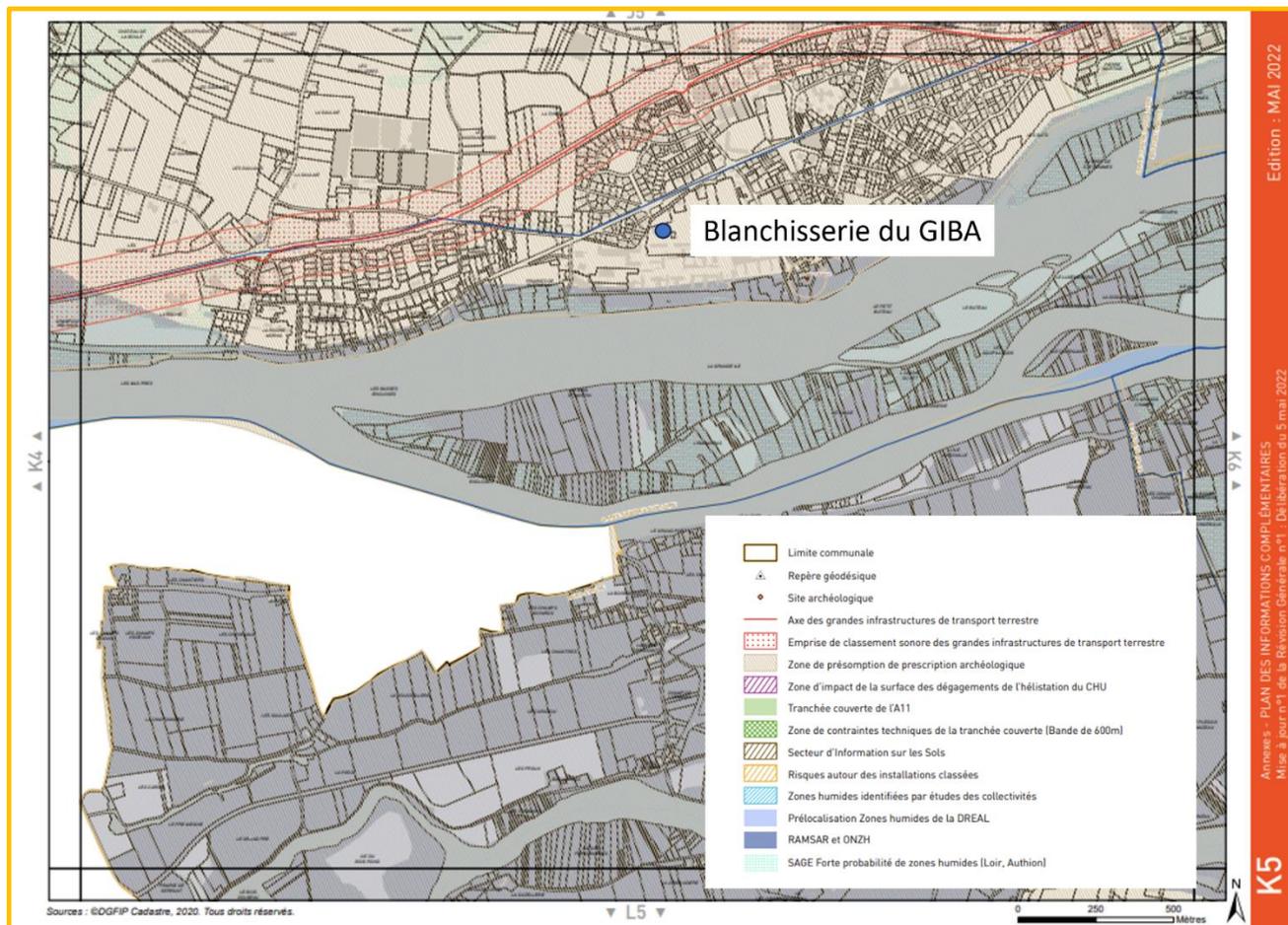
Incidence potentielle de l'installation		Oui	Non	NC	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet (appréciation sommaire de l'incidence potentielle)
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X		
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage des sols ?		X		
Cumul avec d'autres activités	Les incidences du projet, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?		X		
Incidence transfrontalière	Les incidences de l'installation, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontalière ?		X		
Mesures d'évitement et de réduction	Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les probables effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :				Le projet est conforme aux prescriptions de l'arrêté type du 14 janvier 2011 pour la rubrique 2340 en enregistrement.

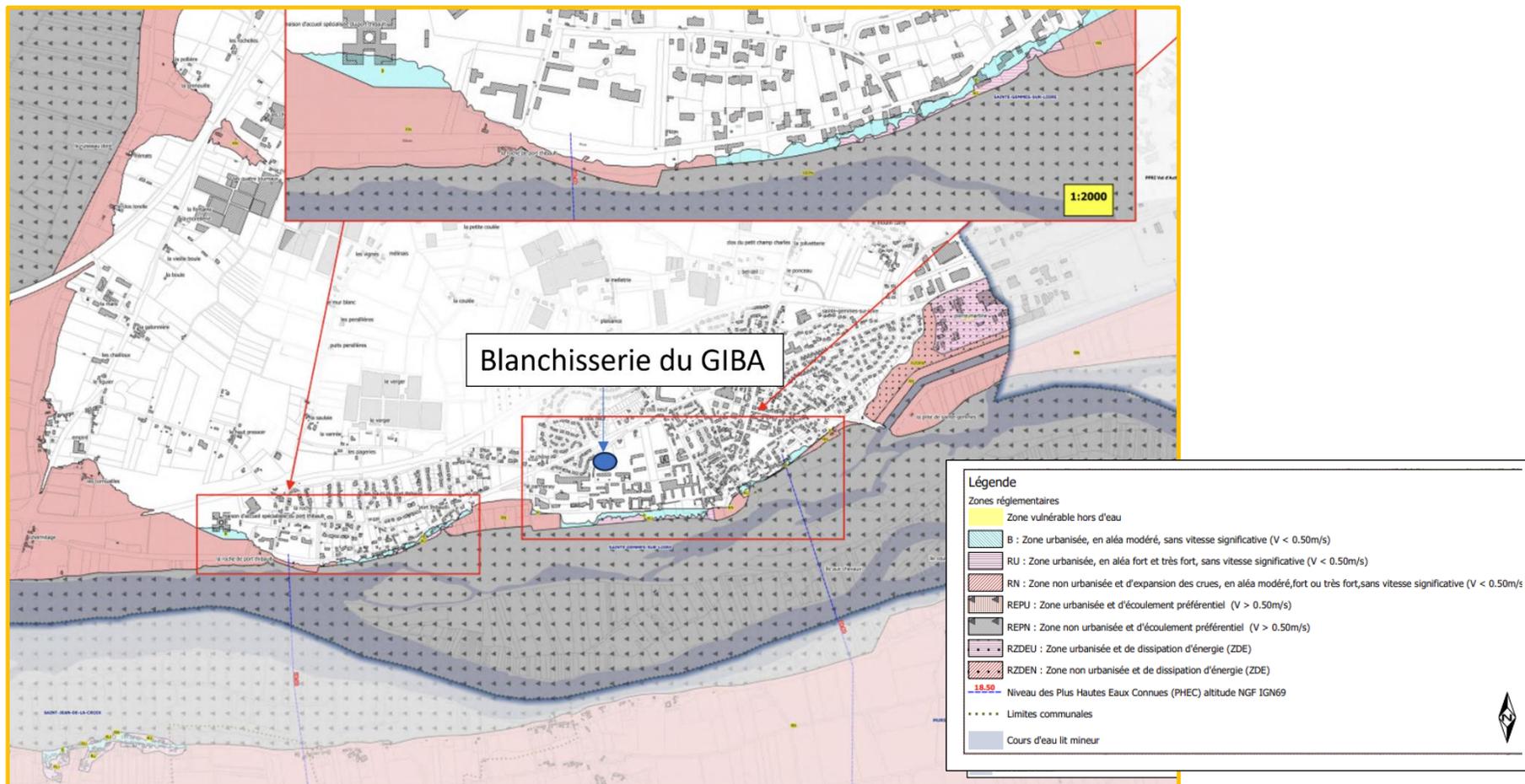
7.1 Incidence potentielle de l'installation	Oui	Non	NC	Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet (appréciation sommaire de l'incidence potentielle)
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage des sols ?		X	

7.2 Cumul avec d'autres activités	Oui	Non	Si oui, décrivez lesquelles
Les incidences du projet, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?		X	

7.3 Incidences transfrontalières	Oui	Non	Si oui, décrivez lesquelles
Les incidences de l'installation, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontalière ?		X	

7.4 Mesures d'évitement et de réduction	
Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les probables effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :	Le projet est conforme aux prescriptions de l'arrêté type du 14 janvier 2011 pour la rubrique 2340 en enregistrement. (voir pièce n°2 et n°2bis)





Carte du PPRI Val de Louet et confluence de la Maine et de la Loire pour la commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire